

Tour de France 20^{ème} étape

Plan de circulation imposé le 19 septembre par le contexte sanitaire
Horaires applicables du dispositif : 6 h 45 à 17 h 30

Parking aire du Tertre Landry



Parkings Le long de la D64
(de chaque côté, sens unique
Vesoul-Belfort et le long de l'axe
Lure Luxeuil)

Entreprise CF2P

discothèque Le Pacha

Centre des finances
publiques

Parkings PMR
Place de la Libération
derrière l'Octroi
Square de la Gare
(200 places)

Zone accrédités (village du tour)

Zone d'animations
du Tour de France

Zone départ

Zone secours

Parking piscine
Ville de Lure / CCPL

Groupe Hospitalier
de la Haute-Saône

- Trajet Parkings vers zone 3
- Trajet Parkings vers zone 2
- Trajet Parkings vers zone 1
- Trajet Parkings vers zone départ
- Trajet vers Parkings PMR (200 places)

- Point de contrôle **obligatoire** d'entrée sur zones
- Traversée **obligatoire** zone 2 vers zone 1 (dans les deux sens)
- Traversée **obligatoire** zone départ vers zone 1 (dans les deux sens)

- Rampe de départ
- Toilettes publiques
- Écran géant
- Contrôle **obligatoire** zone départ (zone ASO, village du tour et personnes accréditées)

En raison de la crise sanitaire liée à la Covid 19, le port du masque sera obligatoire sur l'ensemble de la manifestation



Compte tenu de la crise sanitaire et afin de respecter les distances barrières, le nombre de spectateurs par zone sera limité dans chaque secteur défini autour du parcours. Un comptage sera effectué aux entrées et sorties de zones. Nous vous remercions de votre compréhension et vous invitons à respecter au maximum la réglementation en vigueur ainsi que les gestes barrières.

Départ de la caravane du Tour 11h 30
Départ de l'épreuve 13h
Fin de l'épreuve (estimée) 17h 30

Numéros utiles :
15 : SAMU
18 : Pompiers
17 : Gendarmerie

Accès à l'Avenue Carnot
par le chemin de l'Onde
(le long de l'Ognon)

Carrière équestre (Camping cars)

Route de la Saline D18